

Annexe IV – Session 2023 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

Dates	Séries	Spécialités	Métropole, Mayotte (heure de Paris)	Guadeloupe, Guyane et Martinique (heures des Antilles)
Lundi 20 mars	STL	Physique-chimie et mathématiques	14 h – 17 h	8 h – 11 h
	STI2D	Physique-chimie et mathématiques	14 h – 17 h	8 h – 11 h
	STD2A	Analyse et méthodes en design	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	STMG	Management, sciences de gestion et numérique	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	STHR	Économie – gestion hôtelière	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/ou musicales/ou théâtrales	14 h – 18 h	8 h – 12 h
Mardi 21 mars	STMG	Économie et droit	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	STL	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	14 h – 17 h	8 h – 11 h
	STD2A	Conception et création en design et métiers d'art	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	14 h – 18 h	8 h – 12 h
	ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	14 h – 17 h	8 h – 11 h
Mercredi 14 juin	Toutes séries	Philosophie	8 h – 12 h	8 h – 12 h
Jeudi 15 juin		Français	8 h – 12 h	8 h – 12 h